

Nice, le 191

Monsieur l'Adjoint

J'ai l'honneur de vous soumettre selon votre désir les observations que me paraît comporter la lettre - dont vous avez bien voulu me donner connaissance - de M. le Conservateur du Musée Massena vous demandant en date du 25embre, que l'on soit fait audit Musée d'un certain nombre de pièces de la Bibliothèque Municipale.

Le Musée Massena demande

I.° Les Pierres antiques actuellement ~~sur~~ de la vitrine de la Bibliothèque.

Ces pierres ne font pas partie, à proprement parler ^{de notre} ~~de nos~~ ~~collections~~. Placées dans le local de la rue St. François de Paul ^{à une époque où} ~~il y avait~~ ~~un~~ ~~habitant~~, en même temps que la Bibliothèque, les collections antiques, archéologiques et scientifiques de la ville, elle y ont été laissées ^{pendant} - parce qu'fixées aux murs - lors de l'installation du Musée d'Académiques dans un local séparé. Si une délibération du Conseil Municipal ou un arrêté de M. le Maire a décidé la formation d'un Musée d'Égyptologie à la Villa Massena, il est en effet rationnel qu'elles y soient transportées.

Le Musée Massena demande

II.° 3 Vues de Nice respectivement de ~~1543~~ 1543 - 1696 et 1772; la vue de la porte de Turin par Juillard, laquelle est abattue - 1 porche de Massena. La Direction du Musée, pour motiver l'arrêté, se réclame

Nice, le 191

del'intérêt supérieur de la Ville de Nice et ce place, ^{selon les} ~~selon les~~ Termes
de la lettre « au simple point de vue de la logique et du bon sens,
le Musée possédant déjà un certain nombre de vas anciens et
étant bon que le visiteur puisse suivre le développement de Nice
à travers les siècles. »

Il est peut-être pourrait-on observer d'une façon générale — et
pour ainsi dire préalable — que, de l'avis de tous les connaisseurs,
c'est, en matière de bibliothèque une erreur de toucher à un
vieux fonds qui a sa physionomie propre et de le priver de pièces
— seraient-elles même un peu en marge — qui en font l'ornement
et lui donnent son cachet. Mais il vaut mieux sans doute ne
pas insister sur une remarque qui risquerait de nous
faire encourir le reproche d'avoir répondu à la demande si
purement désintéressée de M. le Conservateur du Musée Moderne que
par des vues étroites et egoïstes et de n'avoir pas pour la
logique et le bon sens le ferme attachement qu'il lui-même
propose à leur endroit.

Il est donc que le groupement ~~en~~ dans un seul établisse-
ment de toutes les pièces qui concernent l'iconographie
nicoise étant une mesure incontestablement profitable, la
Bibliothèque ne peut qu'y aider et en souhaiter la pleine
réalisation.

Mais ceci une fois admis, il semble que pour être
aussi conforme que possible à cette logique et à ce bon

Nice, le 191

sens dont on nous invite à nous inspirer, il faille tirer du principe toute ses conséquences. C'est certainement par un sentiment de discrétion dont la Bibliothèque apprécie toute la délicatesse que M. Boréa a limité aux quelques pièces ci-dessus la demande qu'il formule car ce n'est pas une simple sélection que la Bibliothèque devrait céder au Musée Masséna, mais bien tout ce qu'elle possède en ce genre, étant bien entendu, en même temps, qu'elle se trouve déchargée du même coup du soin de rechercher, d'acheter, de conserver et de communiquer toutes pièces de cet ordre. Ne serait-ce pas en effet, froisser de façon regrettable la logique et le bon sens — auxquels il est bien vrai qu'il faut toujours revenir — que de séparer les pièces d'amateurs, qui flattent l'œil, de leurs parentes, proches mais pauvres, qu'on ne tient pas à afficher. Nous désirons tous vivement que se crée la Maison Niciote; mais il serait un peu gênant que le salon en fut au Musée Masséna et le débarras à la Bibliothèque. Si l'on peut se permettre une comparaison bien vulgaire, toutes les explications des laitiers ne feront jamais que l'écrémage ne soit un procédé très recommandable.

Le Musée Masséna demande :

III^e Une médaille d'argent en l'honneur de Dubouché, une

Nice, le 191

Médaille de bronze en l'honneur d'Annibal Saluzzo.

Vous n'ignorez pas, M. l'Adjoint, que la Bibliothèque possède un médaillon de grande valeur et de haut intérêt. Les deux médailles ci-dessus ne sont pas les seules qui, directement ou indirectement, se rapportent à l'histoire locale. C'est une question de savoir si s'il est de l'intérêt même de la ville que la Bibliothèque — d'acquiescence ^{ou s'apprécient} collection unique à Nice qui, s'il est vrai qu'elle est aujourd'hui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, mal présentée, sera, nous l'espérons, mise un jour en pleine lumière. Ce n'est pas, croyons-nous, aller contre la logique et le bon sens que de répondre non.

Je vous prie d'agréer, M. l'Adjoint, l'expression de mes sentiments très respectueux et très dévoués.

Nice, le 191

Etat des pièces prêtées par la Bibliothèque Municipale conformément à la
 Délibération de la Commission en date du 21 X^{ls} 1920 au Musée Massena à
 l'occasion de son inauguration.

Les pièces devront être rendues à la Bibliothèque quand celle-ci en formulera la
 demande.

- 1 Plan de Nice d'Encastrico gravure
 - 2 Plan de Nice de Jffer aquarelle - laon
 - 3 Plan de Nice de 1776 laon.
 - 4 La Porte de Turin Sepia de Guicciardi.
 - 5 Arrivée de l'Impératrice de Russie à Villefranche Sepia de Sabattio.
- Reçu les pièces ci dessus.

Nice le 29 X^{ls} 1920

Le conservateur du Musée Massena

J. J. J.